

TRAITEMENT ET PARTAGE DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de la prise en charge de votre enfant, des professionnels sont amenés à utiliser le Dossier Régional de votre enfant (sécurisé et validé par l'Agence Régionale de Santé - ARS) qui contient les informations recueillies par exemple lors de consultations ou d'hospitalisations dans les établissements et structures qui prennent en charge votre enfant.

Ce dossier régional est la mémoire du parcours de santé de votre enfant. Il est accessible aux professionnels de santé que vous autorisez, qui peuvent donc le compléter et le consulter en accédant de manière sécurisée et confidentielle à toutes les informations nécessaires à sa prise en charge.

AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL

Je m'engage à informer l'autre parent de la présente démarche et atteste avoir l'autorité parentale concernant mon enfant, cité ci-dessous.

Je soussigné(e),

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Mail :

Parent ou responsable légal de l'enfant :

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	

Autorise-le(s) professionnel(s) suivant(s) à accéder aux données de santé du dossier régional de notre enfant :

Profession	Nom	Prénom	Ville ou structure d'exercice

Signature :

La revue des droits accordés, l'accès au dossier de votre enfant ou sa suppression pourront être demandés sur simple demande de notre part auprès du GCS SARAⁱ.

Les parents peuvent à tout moment ajouter ou supprimer l'habilitation d'un professionnel sur demande au Réseau PréO.

ⁱ Demande écrite (courrier ou mail) - GCS Sara, 24 allée Evariste Galois 63170 Aubière - dpd@sante-ara.fr